



AVIS PUBLIC

Règlement 528-2021

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 15 mars 2021, a adopté le règlement suivant :

- 528-2021 concernant les règles sur les compteurs d'eau

Le règlement est actuellement sur le site Internet de la Ville de Saint-Sauveur, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance dans la section « documents ».

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 24 mars 2021.

Le greffier adjoint,

Yan Senneville, OMA